



Lancement officiel de PeerFactor P2P : nouveau logiciel peer to peer légal français.

PARIS, le 16 janvier 2006 - La société PeerFactor spécialisée dans le marketing P2P et l'informatique répartie lance son site officiel (<http://www.peerfactor.fr>) et le logiciel associé.

Suite à nos tests commerciaux réalisés en 2004 et à d'importants développements réalisés en 2005, nous lançons aujourd'hui la version finale du système "PeerFactor". Le principe de base est l'utilisation pour des applications commerciales des ressources inutilisées (bande passante et puissance de calcul) des internautes.

Concrètement, quand l'internaute, qui a installé notre logiciel, n'utilise pas (ou très peu) son ordinateur, celui-ci est utilisé par notre logiciel.

En compensation, les membres qui nous prêtent leur ressources informatiques reçoivent des cadeaux sous forme de jeux vidéos et de musique.

A ce jour, plus de 2000 personnes se sont déjà inscrites pour utiliser notre logiciel.

Les deux premiers domaines d'application seront :

- L'amélioration des performances des moteurs de recherche :

Le développement et la maintenance d'un moteur de recherche demandent des capacités informatiques et des ressources financières très importantes.

Cette contrainte ne permet pas aux nouveaux entrants de rivaliser avec les acteurs majeurs du secteur.

Grâce au logiciel PeerFactor, nous pouvons leur proposer des données de "pré-crawling" du web leur permettant d'améliorer fortement la qualité de leur résultat sans investir dans de nouvelles capacités.

Nos premiers tests montrent que pour des investissements très faibles, il est possible avec PeerFactor de diviser par cinq le taux de liens morts d'un moteur et d'atteindre un temps de rafraîchissement moyen de quelque jours (contre généralement plusieurs semaines).

- La distribution de contenus légaux sur le Peer to Peer :

Dans le monde plus de 70 millions d'internautes utilisent des logiciels peer to peer pour échanger de la musique, des films, des jeux vidéos ou des logiciels.

Nous pensons que le P2P est un moyen de distribution révolutionnaire et que les éditeurs de contenus devraient utiliser son potentiel plutôt que le combattre.

Pour cela, nous distribuons sur les principaux réseaux des contenus promotionnels. Ils peuvent être gratuits (comme des bandes annonces de films) ou payants.

Pour séduire les internautes, nous tentons de distribuer des contenus originaux ou en qualité très supérieure à l'offre gratuite (comme des films en très haute définition ou des morceaux encodés dans des formats sans perte). Et nous utilisons les capacités du système PeerFactor pour que nos fichiers soient téléchargeables très rapidement.

Plusieurs éditeurs ont déjà choisis d'utiliser PeerFactor pour promouvoir leur catalogue sur les réseaux Peer to Peer.

Nous distribuerons ainsi plus de 700 jeux vidéos, plusieurs logiciels dont ceux de deux éditeurs majeurs d'anti-virus, des contenus promotionnels pour 20% des films qui sortiront en 2006 en France et le catalogue de deux labels indépendants éditant au total plus de 100 000 artistes.

Pour de plus amples renseignements : presse@peerfactor.info

Informations : <http://www.peerfactor.fr>

Ligne téléphonique : 08 70 31 24 45 (prix appel local)

Adresse : PeerFactor SARL - 26 rue de Rigoles - 75020 PARIS - France